

France-Lille: Storm-water piping construction work

OJ S 207/2014 28/10/2014

Contract notice**Works****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté urbaine de Lille

National registration number: 24590041000235

Postal address: 1 rue Ballon, CS 50749

Town: Lille Cedex

Postal code: 59034

Country: France

Contact person: Pour les questions d'ordre administratif: Franck Lienard au +33 320212367 /
pour les questions d'ordre technique: M. Alderweirelt et M. Raepsaet au +33 320213991

For the attention of: M. le président

E-mail: marcheseau@lillemetropole.fr

Telephone: +33 320212223

Fax: +33 320212948

Internet address(es):Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Communauté urbaine de Lille

Postal address: 1 rue Ballon - CS 50749, contact: sur place : de 9:00 à 12:00 et de 13:30 à 16:30 – secrétariat de l'unité marchés – 55 rue du Luxembourg – porte 406 – le dossier de consultation peut être téléchargé sur le site <http://www.lillemetropole-marchepublic.fr>. Le dossier est remis gratuitement, à l'attention de M. le président, 59034 Lille Cedex, tél. : +33 320212223, e-mail: marcheseau@lillemetropole.fr. Fax: +33 320212948

Town: Lille Cedex

Postal code: 59034

Contact person: Communauté urbaine de Lille, direction de l'eau – gestion financière administrative et juridique

For the attention of: M. le président

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Communauté urbaine de Lille, direction de l'eau - gestion financière administrative et juridiquePostal address: Armentieres - quai de Beauvais - construction d'une conduite de décharge des eaux pluviales vers la Lys et son numéro sapam 2014eau0065p ainsi que la mention "Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis", sur support papier : Lille Métropole communauté urbaine, direction de l'eau- gestion financière administrative et juridique 1 rue du Ballon, CS 50749, 59034 Lille Cedex. Par voie électronique : les offres peuvent être déposées sur le site internet de la communauté urbaine de Lille à l'adresse <http://www.lillemetropole-marchepublic.fr>, contact : M le président du Conseil de la communauté urbaine de Lille – direction de l'eau gestion financière administrative et juridique de l'eau, 1 rue du Ballon – CS 50749 – 59034

Lille Cedex, à l'attention de M. le président, 59000 Lille, tél. : +33 320212223, e-mail: marcheseau@lillemetropole.fr , fax: +33 320212948

Town: Lille

Postal code: 59034

Contact person: Les offres doivent être transmises sous pli cacheté avec l'indication de l'objet du marché

I.2. Type of the contracting authority

Other

I.3. Main activity

Other: Voirie – transports collectifs, aménagement urbain

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Armentieres - quai de Beauvais - construction d'une conduite de décharge des eaux pluviales vers la Lys.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: quai de Beauvais, 59280 Armentières
NUTS code FR301 Nord

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Les travaux consiste en la construction de collecteurs gravitaires eaux pluviales :

- fourniture et pose de diamètre 2000 mm en Béton 135a sur 430 ml, en pose classique gravitaire et 60 ml en béton en micro tunnelier,
- fourniture et pose de diamètre 1000 mm en Béton 135a sur 15 ml,
- fourniture et pose de diamètre 1000 mm en Fonte sur 15 ml,
- fourniture et pose de diamètre 200 mm en PVC Cr8 sur 15 ml,
- création puits d'entrée avec décanteur et puits de sortie,
- création chambre de croisement,
- création chambre de stockage,
- création déversoir d'orage,
- création diffuseur en Lys,
- réfection définitive des chaussées et trottoirs à l'identique.

II.1.6. CPV code(s)

45232130 Storm-water piping construction work, 45232410 Sewerage work, 45221240 Construction work for tunnels, 45232440 Construction work for sewage pipes, 44212410 Sheet piling

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

L'estimation du marché est de 3 349 000 EUR HT.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Il est prévu une retenue de garantie dont le montant ne peut être supérieur à 5 % du montant initial, augmenté, le cas échéant, du montant des avenants.

Une avance de 5 % est accordée au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement.

Le paiement de l'avance interviendra sans formalité, à partir de la notification de l'ordre de service qui prescrira le commencement de la période de préparation.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application des prix unitaires.

Les prix sont révisables.

Unité monétaire: euros

Le règlement des prestations du présent marché a lieu par virement et s'effectue selon les règles de la comptabilité publique et de la réglementation en vigueur .

Virement effectué par le comptable, après liquidation et mandatement réalisés par l'ordonnateur.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats ne peuvent présenter pour le marché plusieurs offres en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements ni à la fois en qualité de membre d'un groupement et en tant que candidat individuel.

Les candidats sont libres de se présenter en groupement conjoint ou solidaire, toutefois, en cas d'attribution du marché, conformément à l'article 51 du Code des marchés publics, la forme solidaire sera imposée au groupement titulaire pour la bonne exécution du marché.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Sur le fondement des articles 43, 44 et 45 du code des marchés publics, à l'appui de leur candidature, les candidats remettront les documents et renseignements tels que précisés à l'article VI.3.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — sont à fournir les chiffres d'affaires globaux et propres aux travaux auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices,
— sont à fournir les effectifs du candidat et l'importance de son personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années d'exercice.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:
— est à fournir la liste des travaux en cours ou exécutés au cours des cinq dernières années en indiquant les montants des travaux, dates des chantiers et identités des destinataires publics ou privés,
— est à fournir une déclaration indiquant l'outillage, matériel, équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ainsi que la déclaration des techniciens ou des organismes techniques dont l'entrepreneur dispose pour la réalisation de marchés de même nature,
— sont à fournir les certificats de qualification professionnelle ou preuves de la capacité que les candidats peuvent apporter par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser les travaux- objet de la consultation).

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. La valeur technique de l'offre, analysée au travers du mémoire technique. Weighting 50
2. Le prix des prestations. Weighting 50

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

SAPAM 2014EAU0065P

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

6.1.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 8.1.2015 - 09:30

Place: Postal address: 55 rue du Luxembourg

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: Seuls les membres de la commission d'appel d'offres avec voix délibérative ou consultative, les personnes convoquées par le président de la commission d'appel d'offres et le service gestionnaire du marché sont autorisés à assister à l'ouverture des offres. Séance non publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Le pouvoir adjudicateur est un établissement de coopération intercommunal.

Le critère 1, valeur technique est décomposée de la façon suivante :

- 25 % Moyens, gestion et méthodologie d'exécution du chantier,
- 5 % Fournitures,
- 5 % Auto contrôles,
- 15% Qualité - sécurité - environnement.

Budget annexe assainissement - délibération 12 B 0685 du 14.12.2012.

Il est fixé une période de préparation, qui est comprise dans le délai global d'exécution. Cette période de préparation d'une durée de 2 mois comprend le délai de réponse du maître d'oeuvre fixé à 14 jours.

Le délai d'exécution des prestations (période de préparation et exécution des travaux) est de : 12 mois . Le délai démarre à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de la commencer.

Les référents pour ce projet sont:

Pour les renseignements administratifs: Franck Lienard +33 320212367

Pour les renseignements techniques: M. Alderweirelt, Mme Maerten et M B. Collet +33 320213991

Mail : marcheseau@lillemetropole.fr

Pour présenter tous ces éléments, les candidats peuvent utiliser les formulaires actualisés Dc1 et Dc2 dûment complétés et signés pour réunir ces renseignements en les complétant éventuellement des éléments demandés ci-dessous et non renseignés dans ces imprimés.

Ces formulaires sont disponibles sur le site <http://www.economie.gouv.fr/themes/marchespublics/formulaires/index.htm>, également joints dans le dossier de consultation. Si le candidat utilise le Dc2, il y récapitule, dans le cadre G, les pièces fournies pour justifier ses capacités professionnelles, techniques et financières.

- en cas de groupement:

Chaque membre devra fournir tous les documents requis des candidats. Toutefois, l'appréciation des capacités techniques, professionnelles et financières est globale - il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences techniques requises.

Soit tous les membres du groupement signent l'acte d'engagement et autres pièces contractuelles, soit le mandataire du groupement est habilité à le faire seul: dans ce dernier cas, l'habilitation donnée par les co-traitants au mandataire pour signer l'acte d'engagement et autres pièces contractuelles, devra être fournie.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelque soit la nature des liens existant entre ces opérations et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en

Disposera pour l'exécution du marché.

Les candidats établis ou domiciliés hors de France produiront tous documents ou déclarations sur l'honneur attestant de leur régularité au regard des règles nationales énoncées ci-dessous ou, le cas échéant, au regard des règles d'effet équivalent aux règles nationales énoncées ci-dessous.

Société nouvellement créée: concernant les capacités techniques, professionnelles et financières, les sociétés nouvellement créées pourront faire preuve de leurs capacités par des moyens de preuve équivalents.

Présentation des candidats:

- lettre de candidature (le candidat peut utiliser le formulaire Dc1) indiquant, en cas de groupement, tous les membres du groupement et précisant si le mandataire est habilité à signer seul l'acte d'engagement (la mandataire doit fournir les habilitations nécessaires - voir cadre G du Dc1),

- documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat.

Déclarations:

Soit une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à aux articles 43 et 44 du code des marchés publics.

Soit le candidat produira toutes les attestations se rapportant aux interdictions mentionnées aux articles 43 et 44 du code des marchés publics, à savoir:

a) Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre État de l'Union européenne ;
- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin no 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'union européenne ;
- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

d) Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord cadre ;

f) Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

g) Marchés de défense et de sécurité :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;
- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'état ;

h) Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin no

2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail ;
- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en oeuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission ;

i) que les renseignements fournis dans le formulaire Dc2, et ses annexes, sont exacts.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 23.10.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Lille

Postal address: 143 rue Jacquemars Gielée

Town: Lille

Postal code: 59000

E-mail: greffe.ta-lille@juradm.fr

Telephone: +33 320631300

Fax: +33 320631347

Internet address: <http://www.conseil-etat.fr/ta/lille/index.shtml>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Lille

Postal address: 143 rue Jacquemars Gielée

Town: Lille

Postal code: 59000

E-mail: greffe.ta-lille@juradm.fr

Telephone: +33 320631300

Fax: +33 320631347

Internet address: <http://www.conseil-etat.fr/ta/lille/index.shtml>

VI.5. Date of dispatch of this notice

23.10.2014